



**Concours externe
de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat
relevant des services du Conseil d'Etat
et de la Cour nationale du droit d'asile
au titre de l'année 2021**

Epreuve d'admissibilité du 7 mai 2021 :

Questions appelant une réponse courte

Durée de l'épreuve : deux heures

Coefficient 3

I. Première série (droit des étrangers et de l'asile, relations internationales ou droit international public).

1. Le droit à la vie privée et familiale de l'étranger.
2. L'effet direct des conventions internationales.

II. Seconde série (éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines ou des finances publiques).

3. La théorie des circonstances exceptionnelles.
4. Le recours aux ordonnances de l'article 38 de la Constitution.

Attention :

- chaque question doit faire l'objet d'une réponse qui ne doit pas dépasser deux pages pleines ;
- commencer par la 3^{ème} page de la copie ;
- ainsi l'ensemble des réponses tiendra au maximum sur une copie et deux intercalaires.